

## Quelques recommandations méthodologiques concernant la description des langues mandé-sud

0. Dans ces notes je ne prétends aucunement répertorier toutes les caractéristiques spécifiques des langues mandé-sud. Mon but est plutôt de donner un aperçu de ce qui est déjà connu dans ce domaine, pour qu'un chercheur s'attaquant à une nouvelle langue du sous-groupe ne soit pas obligé de s'acharner, en investissant beaucoup d'efforts et du temps, par des problèmes qui ont trouvé leurs solutions depuis longtemps – et, par contre, essaie de proposer des directions qui puissent nous amener à des vraies découvertes. Le besoin de ces recommandations est devenu évident au cours de l'expédition linguistique péterbourgeoise en Côte-d'Ivoire (2001-2003).<sup>1</sup> Ces « recommandations » se formulaient souvent dans des discussions acharnées avec les autres membres de notre équipe, et il faut avouer que souvent mes jeunes collègues parvenaient à me faire changer d'avis et à abandonner des stéréotypes familiers. On peut dire que ces notes sont, dans un certain sens, un produit collectif de notre équipe. En même temps, il serait injuste de ne pas mentionner ici l'influence de Thomas Bearth : en fait, la plupart des assertions qui suivent ne sont que des extrapolations de ses trouvailles, exposées dans ses publications concernant surtout la langue toura, sur le matériel des autres langues du groupe.

J'espère que ces notes pourraient également représenter un intérêt pour les collègues qui travaillent sur les langues mandé des autres groupes.

### 1. Phonologie et phonétique<sup>2</sup>

On est obligé de constater la présence dans les milieux linguistiques d'une tendance déplorable de « faire vite la phonétique-phonologie pour pouvoir passer aux choses intéressantes ». Cette attitude serait excusable si on n'avait à sa disposition que des données sur papier. Malheureusement, même des linguistes de terrain manifestent souvent ce penchant, ce qui amène parfois à des erreurs d'interprétation à tous les niveaux de l'analyse de la langue.

Aujourd'hui les procédés de l'analyse instrumentale de la parole étant à la portée de chacun, une oreille musicale n'est plus aussi indispensable pour le linguiste qu'auparavant. Par conséquent, les exigences d'une description phonétique et phonologique de la langue sont devenues beaucoup plus élevées. Il ne suffit plus de simplement mentionner le nombre des phonèmes et des tons de la langue ; une description minutieuse de leurs variantes et de leur combinabilité deviennent absolument nécessaires. En outre, le progrès technique permet d'atteindre une précision dans la description dont le linguiste de terrain ne pouvait même pas rêver il y a dix ou quinze ans.

La nécessité de distinguer entre les niveaux phonétique et phonologique est un truisme. Cependant, en pratique on est souvent étonné de découvrir que le « Speech Analyzer » (comme tous les autres logiciels d'analyse instrumentale de la parole) ne fournit qu'une l'information au niveau phonétique, et jamais au niveau phonologique. L'établissement des unités phonologiques est la part du chercheur, et pour y accéder il faut passer par l'étape,

---

<sup>1</sup> L'expédition a été effectuée dans le cadre du Projet « Lexicologie mandé » financé par la Fondation Nationale Suisse (SUBJ 062156.00). Je voudrais exprimer ma gratitude au Pr. Thomas Bearth, de l'Université de Zürich, qui a dirigé ce Projet, et dont l'énergie l'a rendu possible. Ma reconnaissance va également aux chercheurs de la Société internationale de linguistique, particulièrement à Margrit Bolli, qui nous ont beaucoup aidé dans ce travail, et à tous nos collaborateurs ivoiriens.

<sup>2</sup> Je profite de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à Sandro Kodzasov qui m'a beaucoup aidé dans l'analyse des données wan, gouro et kla-dan.

souvent difficile, de l'analyse, qui suppose la formulation et la vérification, à reprises multiples, des hypothèses de travail.

### 1.1. Tons

On peut s'attendre aux difficultés suivantes.

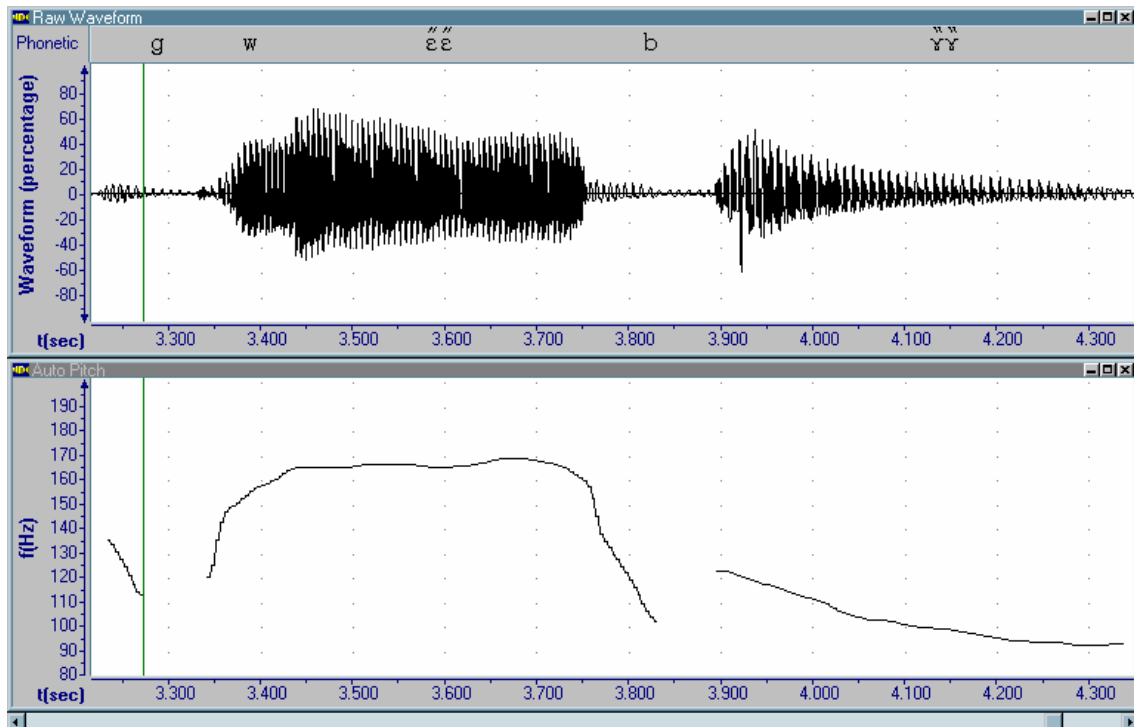
1.1.1. Les tonèmes peuvent beaucoup varier dans leurs réalisations. Même là où le phénomène des « consonnes dépresseurs » (dont il sera question plus loin) ne joue pas un rôle important, l'assimilation tonale et les sandhi sont rares, la simple identification des tonèmes peut devenir une affaire assez difficile, surtout s'il y en a plus de deux.

D'abord, le même locuteur peut prononcer le même mot avec une variabilité assez importante, de façon que les allotones des différents tonèmes peuvent se rapprocher et même coïncider. Pour cette raison on est obligé souvent d'identifier le tonème en se basant sur un principe statistique : on prend la moyenne de plusieurs réalisations du mot dans la même position (les réalisations atypiques sont considérées comme des déviations occasionnelles). Dans les cas douteux, il est souhaitable d'enregistrer le mot dans la prononciation de plusieurs locuteurs (il ne faut pas, en même temps, oublier qu'ils peuvent parler des dialectes différents, et que d'habitude les femmes et les enfants réalisent les tons à un registre plus élevé que les hommes adultes).

De plus, les réalisations d'un tonème peuvent beaucoup varier dans une prononciation isolée du mot et dans la phrase. Ainsi en gouro, le tonème « haut » se prononce, dans un mot isolé à consonne initiale sourde ou sonorante, comme un ton brusquement ascendant, tandis que dans la phrase il est représenté comme un ton haut « simple ». Seule la hauteur est donc pertinente, plutôt que le mouvement du ton.

Il faut tenir compte également du fait que le passage d'un ton à l'autre est rarement brusque (surtout dans le discours naturel). Il est souvent difficile de déterminer s'il s'agit d'un tonème descendant ou du passage d'un ton haut à un ton bas.

Dans toutes les langues, le ton tend à se réaliser plus bas sur les consonnes sonores, ce qui se voit bien sur le tonogramme de la phrase dan-gweetaa *gwéé bɔ̀ɔ̀* [gʷéé bɔ̀ɔ̀] 'pâte d'arachide' :



C'est un phénomène automatique dont on doit toujours tenir compte. Dans certaines langues cet abaissement du ton se propage sur la syllabe ou le pied phonétique (l'effet des « consonnes déprimeurs ») et devient un facteur très important dans le système tonal du système de langue.

Compte tenu de toutes les circonstances sus-mentionnées, il est évident que l'identification des tonèmes et la description de leurs caractéristiques doit être faite de préférence dans le cadre paradigmatique, par la comparaison des réalisations des mots que les locuteurs distinguent par les tons (idéalement, des paires tonales minimales) en contexte identique. Il est souhaitable de choisir 2 ou 3 contextes de référence « passe-partout », peu sensibles au sémantisme des mots, de façon que tous ou presque tous les mots de la classe en question puissent y être placés sans trop heurter le bon sens. Ainsi, pour les noms cela peut être la position devant un nombre.

1.1.2. Le ton lexical du mot peut être modifié dans la phrase. Il peut s'agir :

- de changements combinatoires, quand le voisinage de certains tonèmes peut amener automatiquement la modification du contour tonal de la phrase. Par exemple, en dan-gweetaa, dans la séquence de deux tons hauts, le premier se réalise comme intermédiaire entre le moyen et le haut. En yaouré, la séquence « extra-haut – bas » se transforme en « extra-haut – extra-haut » devant pause, etc.

- de tons grammaticaux. Ainsi, le ton descendant du verbe en dan-blo marque l'habituel/futur (tandis que le ton lexical du verbe est supprimé). Le type de liaison syntaxique entre les constituants a souvent une incidence sur le comportement des tons. Par exemple, en dan-gweetaa, les constituants *bāā* 'manioc' et *dūū* 'arbre, plante ; bois, tige' produisent deux syntagmes différents : *bāā dūū* 'la tige de manioc', et *bāā dūū* 'le plant de manioc'. Dans le premier cas, il s'agit de relation sémantique « partie – tout », et les tons des constituants ne changent pas ; dans le deuxième cas, le ton lexical de *dūū* est remplacé par un ton grammatical extra-bas, marque de la relation sémantique appositive ;

- de sandhi. Les caractéristiques tonales du mot peuvent se manifester sur les mots voisins ou sur les affixes. Dans de pareils cas, pour l'identification du ton lexical du mot on est obligé de le mettre dans un contexte particulier où apparaît le sandhi. Les sandhis tonals sont le plus souvent interprétés en termes de tons flottants.<sup>3</sup>

Il faut être prêt à rencontrer des cas où deux ou trois types des modifications tonales s'imbriquent, ce qui peut rendre très difficile la tâche du linguiste.

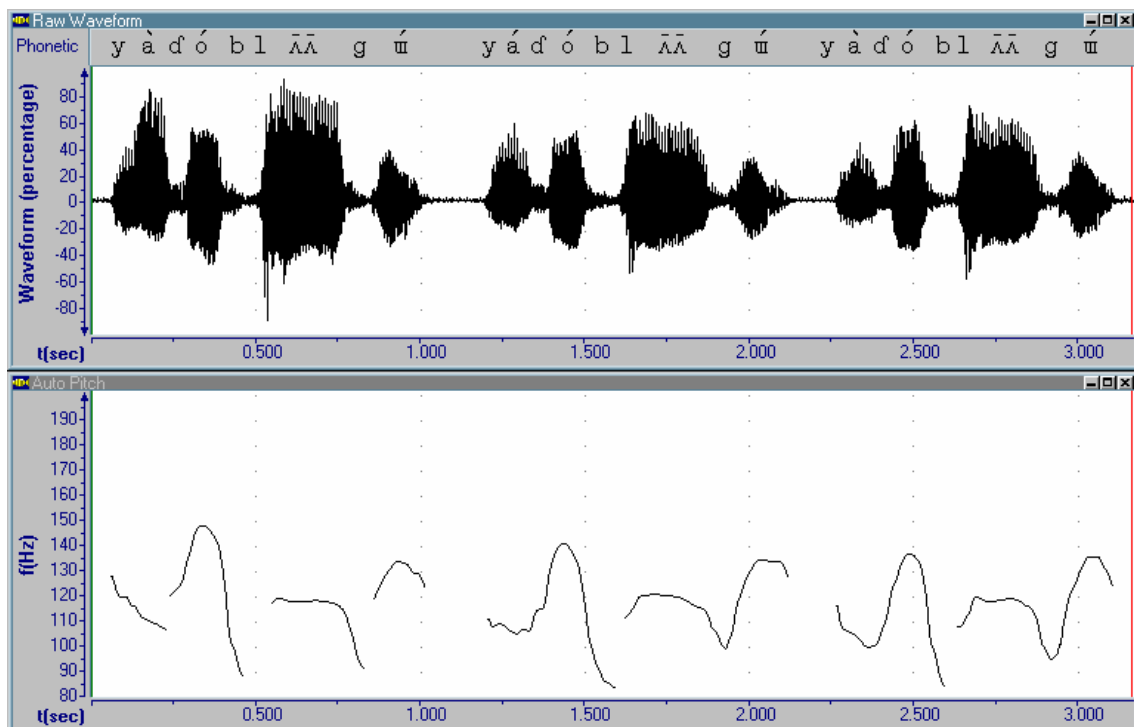
Dans les langues mandé, la situation où tous les mots apparaissent dans tous les contextes avec leurs tons lexicaux non-modifiés est très rare, sinon inexistante. Dans certaines langues (comme kpellé), le décalage entre les tons lexicaux des mots et leurs tons de réalisation dans la phrase est minimale ; dans d'autres (comme dan ou toura), le décalage est plus avancé ; enfin, il y a des langues (gban, yaouré, looma, bandi...) où les mots apparaissent dans les phrases le plus souvent avec les tons secondaires, issus des règles différentes de réalisation.

Insistons sur le fait que dans certaines langues le ton porté par le mot en isolation (donc la forme qu'on obtient normalement de l'informateur en travaillant avec les listes des mots) ne présente pas suffisamment d'information pour identifier son ton lexical. Ainsi, en looma (mandé sud-ouest) la plupart des noms, dans leur formes de citation, portent un ton haut sur toutes les syllabes. Pour identifier leurs tons lexicaux, les noms doivent être mis dans la position de deuxième composant d'un syntagme génitif, dont le premier composant est un mot à ton bas.

<sup>3</sup> Les sandhi tonaux sont d'ailleurs beaucoup plus typiques des langues mandé sud-ouest que mandé-sud. Par exemple en bandi, deux classes tonales des noms (celle de *kālī* 'serpent' et de *nāhā* 'femme') ne se distinguent que par leurs sandhi, cf. *kālī vɔlɔ'î* 'vieux serpent', *nāhā pɔlɔ'î* 'vieille femme' (l'apostrophe désigne un ton flottant bas).

En conclusion, disons que le ton lexical du mot ne peut pas être considéré comme identifié avant que tout le système tonal de la langue soit établi, au moins dans les grandes lignes. Le ton lexical (qu'on doit donner dans les dictionnaires) est celui qui ne résulte pas des modifications combinatoires ou grammaticales ; par contre, l'indication des modifications sandhiales dans l'environnement entraînées par le mot est obligatoire.

1.1.3. Un phénomène fréquent dans les langues africaines est le down-drift (abaissement graduel du niveau tonal dans la phrase sous l'effet de séquences de tons de niveaux différents) et le down-step (faible tonale, c'est-à-dire la réalisation plus basse du ton haut précédé par un ton bas élidé) ; en fait, ce dernier est souvent le résultat du précédent. Ces phénomènes jouent un rôle très important dans l'établissement du contour tonal de la phrase, mais, à part cela, c'est par le down-step qu'on révèle la présence des tons flottants (souvent à valeur grammaticale). C'est le cas de nombreuses langues manding (le bambara, le malinké, le dioula véhiculaire...). Le plus souvent, le down-drift est caractéristique des langues à deux, maximum trois registres tonaux ; dans ce dernier cas, il s'agit souvent de l'abaissement tonal de la phrase (comme en gourou), qui peut être considéré comme un « down-drift tronqué ». Les langues à 4 ou 5 niveaux tonaux ne l'ont normalement pas (cf. pour la discussion [Bearth 1999]),<sup>4</sup> et pourtant même dans ces langues, il peut apparaître occasionnellement : cf. les trois prononciations consécutives de la phrase *yà d'ó blāā gú* 'il est parti en brousse' en dangweetaa par un locuteur (Mognan Kessé) : dans les deux premières, le ton haut final (celui de la postposition *gú* 'dans') est réalisé à un niveau nettement inférieur par rapport au ton haut de l'élément au début de la phrase (*d'ó* 'aller, partir'), tandis que dans la troisième, les niveaux sont pratiquement les mêmes.



<sup>4</sup> Exceptionnellement, le down-drift est absent du mahou, une langue manding à deux niveaux tonaux [Creissels 1982]. Cela s'explique probablement par le substrat kla-dan très actif, celui-ci étant une langue à 4 niveaux tonaux.

1.1.4. Les tons se distinguent, avant tout, par le contour de la fréquence F0 (représenté sur la tonogramme). Mais ils peuvent avoir d'autres caractéristiques articulatoires et acoustiques.<sup>5</sup> Ainsi, le ton haut en gouro est accompagné par une phonation spéciale, « la voix de fausset », facilement audible. La détection des caractéristiques corollaires est très importante : parfois elles peuvent permettre l'identification du tonème. Ainsi, en gouro les fréquences F0 des tonèmes haut et ascendant peuvent presque coïncider, et c'est alors la présence de la voix de fausset (ou son absence) qui permet de distinguer les deux tonèmes.

1.1.5. Il est connu en phonétique générale que la hauteur tonale dépend de l'aperture des voyelles : sur les voyelles fermées, les tons tendent à se réaliser au niveau plus élevé. Dans certaines langues cette tendance est plus prononcée que dans d'autres et peut jouer, diachroniquement, dans le phénomène du clivage tonal. Dans le groupe mandé-sud, cela semblerait être le cas du gouro et du yaouré : en gouro, les tons sur les voyelles fermées sont plus élevées, ce qui n'entraine pas la formation de nouveaux tonèmes, mais ce qui rend plus difficile la tâche du linguiste qui cherche à identifier les tons, tandis qu'en yaouré ce facteur a eu une incidence sur la phonologisation des niveaux tonaux supplémentaires.

## 1.2. L'accent

On affirme souvent que l'accent et le ton ne peuvent pas coexister dans une langue – ou, du moins, qu'une telle coexistence est signe du passage d'un système tonal à un système accentuel. Dans le cas des langues mandé, cela n'est pas incontestable. Cela peut être vrai pour certaines langues (probablement, le mandinka et le kagoro), mais dans d'autres (le gouro, le bandi, le kpellé, probablement le wan) le ton et l'accent coexistent paisiblement, ce qui ne conduit pas à la dégradation du système tonal. Au contraire, l'accent tend parfois à disparaître par la chute de la voyelle non-accentuée et la monosyllabisation du pied phonologique, ce qui peut augmenter le nombre des tons.

L'accent se traduit, du point de vue phonétique, en :

- renforcement considérable de la voyelle (par rapport aux syllabes voisines ; cela se manifeste sur le graphique du Speech Analyzer comme l'amplitude élevée de l'oscillogramme), là où ce renforcement peut être considéré comme régulier et pertinent : il se répète chez les locuteurs différents, il ne peut pas être expliqué par des facteurs contextuels ;
- allongement de la voyelle (surtout dans les langues où la longueur vocalique n'est pas phonologique ;
- modification des caractéristiques qualitatives des voyelles. Plus précisément, ce sont plutôt les voyelles non-accentuées qu'on peut considérer comme modifiées : elles sont souvent plus centralisées et plus relâchées.

D'une langue à l'autre, l'accent se caractérise par un de ces facteurs ou par leur combinaison, de sorte que les types d'accents peuvent être très différents. Il faut également tenir compte d'autres éléments pouvant rendre l'identification de l'accent plus difficile :

- la voyelle de la première syllabe du mot manifeste une tendance à la réalisation plus forte (l'amplitude Magnitude/Waveform est plus importante), tandis que la voyelle de la deuxième syllabe est d'habitude plus longue. Ces deux facteurs se compensent, et un tel mot dissyllabique est perçu comme non-accentué. En fait, il doit être considéré comme tel, sauf si on trouve des preuves supplémentaires de l'existence de l'accent ;
- dans certaines langues européennes (comme le russe ou l'anglais), le mouvement de la fréquence F0 est une composante très importante de l'accent. Dans les langues tonales, comme dans les langues mandé, la situation est différente : le ton est une caractéristique phonologique à part. Il faut se garder d'interpréter automatiquement, sous l'influence de la langue maternelle du chercheur, les syllabes à ton modulé comme des syllabes accentuées.

---

<sup>5</sup> Ces phénomènes sont bien connus des spécialistes des langues tonales de l'Asie Sud-Est. Malheureusement, dans les descriptions des langues africaines ils sont le plus souvent négligés.

La position de l'accent peut être prévisible, donc conditionnée par d'autres facteurs. L'accent « automatique » (non-pertinent du point de vue de la phonologie) tombe d'habitude sur une syllabe à ton haut (s'il y en a plusieurs en séquence, il s'agit de la première ou, dans d'autres langues, de la dernière). Mais cela n'est qu'une tendance qui connaît des exceptions. Ainsi, en bandi (mandé sud-ouest) une syllabe à ton bas peut être accentuée ; dans cette langue l'accent distingue les sens.

La position de l'accent peut dépendre du cadre vocalique. En gouro, dans les pieds dissyllabiques où la deuxième voyelle est plus fermée que la première, c'est la première voyelle qui est accentuée ; sinon, l'accent tombe sur la deuxième voyelle (on peut supposer que la même règle existe en wan). En même temps, il existe en gouro des mots (ou pieds ?), peu nombreux, qui n'ont pas d'accent. Aucune de leurs voyelles ne subit de réduction, elles se produisent avec la même intensité et longueur.

### 1.3. La syllabe et le pied

Le pied<sup>6</sup> est une unité rythmique constituée, dans les langues mandé, d'une ou deux syllabes ayant une forte cohésion interne. Les caractéristiques d'un pied peuvent être : la présence d'accent ; des restrictions concernant l'inventaire des consonnes admissibles dans la position interne et initiale (la fréquence de *-l-* et *-r-* dans la position médiane est très élevée, et dans certaines langues ils sont pratiquement les seules consonnes admissibles dans cette position) ; des restrictions concernant la combinabilité de la première voyelle avec la deuxième dans les pieds dissyllabiques ; des restrictions concernant la combinabilité des tons de la première et la deuxième syllabe dans les pieds dissyllabiques ; des restrictions du domaine des règles assimilative tonales et des règles d'harmonie vocalique.

Le pied est considéré d'habitude comme une entité dont la cohésion est assurée par la présence d'un accent. Mais les données des langues mandé témoignent du fait que la notion de pied reste valable même pour les langues qui n'ont pas d'accent : les autres facteurs qui viennent d'être énumérés suffisent. Dans la littérature linguistique cette unité est parfois traitée dans les termes de « syllabème » (Joseph Le Saout) ou de « syllabe » (Thomas Bearth). Dans ce dernier cas, mes « syllabes » (constituant un pied dissyllabique) sont interprétées comme des « mores » (par exemple, *kó* et *ló* dans un mot toura comme *kóló* 'gale'). Evidemment, une description tout à fait adéquate du matériel des langues mandé-sud dans ces termes est possible. Les inconvénients de la terminologie de ces auteurs, à mon avis, sont les suivants :

a) une déviation de la notion « classique » de la syllabe, fondée d'ailleurs sur l'intuition : « une syllabe correspond à une voyelle », des voyelles aux timbres différents dans le cadre d'une syllabe étant considérées comme des diphtongues. Cependant, il est difficilement acceptable de considérer les séquences de type de *olo* comme des diphtongues ou triphthongues;

b) il est difficile de généraliser l'interprétation de l'unité en question en termes de « syllabe – more » pour les langues mandé-ouest, là où la réduction des consonnes intervocaliques est beaucoup moins prononcée qu'en toura, gouro ou dan, tandis que les autres caractéristiques du pied se manifestent. Par contre, l'interprétation de leurs données en termes de « pied – syllabe » sera tout à fait appropriée.

Dans la description de la phonologie d'une langue mandé-sud, la notion de pied phonologique a une grande puissance explicative. C'est pour cette raison que les critères de son unité et de sa structure méritent une attention particulière.

---

<sup>6</sup> Ce terme semble être introduit en phonologie par Kenneth Pike. Le pied est, dans beaucoup de relations, un équivalent fonctionnel de la syllabe des langues « syllabiques » d'Asie Sud-Est et d'Extrême-Orient.

Pour les langues mandé-sud, les types les plus fréquents des pieds sont : V, CV, CVLV, CVŋ, CVLVŋ. Bien sûr, certains de ces types peuvent manquer dans une langue concrète, qui peut, en revanche, en avoir d'autres, absents de cette courte liste.

#### 1.4. Voyelles

Les systèmes à 7 voyelles ou plus sont assez typiques des langues mandé-sud.

1.4.1. Le nombre des voyelles nasales et orales est le plus souvent différent : les nasales sont moins nombreuses. Par exemple, en wan :

| Orales |   |   |  | Nasales |   |   |
|--------|---|---|--|---------|---|---|
| i      |   | u |  | ĩ       |   | ũ |
| e      |   | o |  | ẽ       | õ |   |
| ε      | ɔ |   |  |         |   |   |
|        | a |   |  | ã       |   |   |

En réalité, toutes les voyelles nasales (sauf *ã*) sont prononcées en wan plus ouvertes que leurs analogues orales : *ĩ* est intermédiaire entre *i* et *e*, *ẽ* est intermédiaire entre *e* et *ε* (ce qui est rendu par la transcription *ẽ*), etc. Dans les langues où la nasalisation se réalise d'une façon affaiblie, cette particularité des phonèmes nasales peut fournir un moyen supplémentaire pour leur identification.

1.4.2. De nombreuses langues d'Afrique de l'Ouest (non seulement mandé) se caractérisent par un trait phonologique « racine de langue avancée / rétractée » (Advanced / Retracted Tongue Root, +ATR/-ATR). Ce trait a d'habitude un caractère prosodique : il recouvre le pied entier et influence la réalisation des voyelles comme des consonnes. Il s'avère parfois que les voyelles dont l'opposition est décrite comme ouvertes/fermées, se distinguent en fait selon le trait  $\pm$ ATR. Par exemple, le système vocalique gourou est représenté par Joseph Le Saout de la façon suivante :

| Série A |   | Série B |   | Série C |   |   |
|---------|---|---------|---|---------|---|---|
| i       | u | ɪ       | ʊ | ĩ       |   | ũ |
| e       | o | ε       | ɔ | ẽ       | õ |   |
|         | a | a       |   | ã       |   |   |

Cet auteur ne précise pas le caractère des voyelles de la série B, mais les symboles phonétiques qu'il utilise indiquent que la série A et la série B s'opposeraient par l'indice « ouvert : fermé », tandis que le phonème *a* appartient aux deux séries à la fois.

L'analyse des enregistrements des mots et des phrases gourou (le dialecte yassoua, village de Goïzra), que nous avons faite avec Sandro Kodzasov, a démontré que ces deux séries s'opposent en fait par l'indice  $\pm$ ATR. Il serait donc plus correct de transcrire les voyelles de la série B *i*, *e*, *ɔ*, *u*.<sup>7</sup> Il est préférable d'utiliser cette notation dans l'orthographe phonétique, mais dans la transcription pratique on peut continuer à utiliser les monograpes *ɪ*, *ε*, *ɔ*, *ʊ*. Il faut seulement ne pas oublier que leur valeur en gourou est différente de celle de la Transcription Phonétique Internationale, car, sinon, les erreurs de transcription du chercheur se multiplieront.

#### 1.5. Consonnes

La plupart des langues mandé-sud possèdent une série implosive des consonnes. D'habitude, il en existe deux, *b* et *d*.<sup>8</sup> Leur prononciation varie d'une langue à l'autre.<sup>9</sup> Les

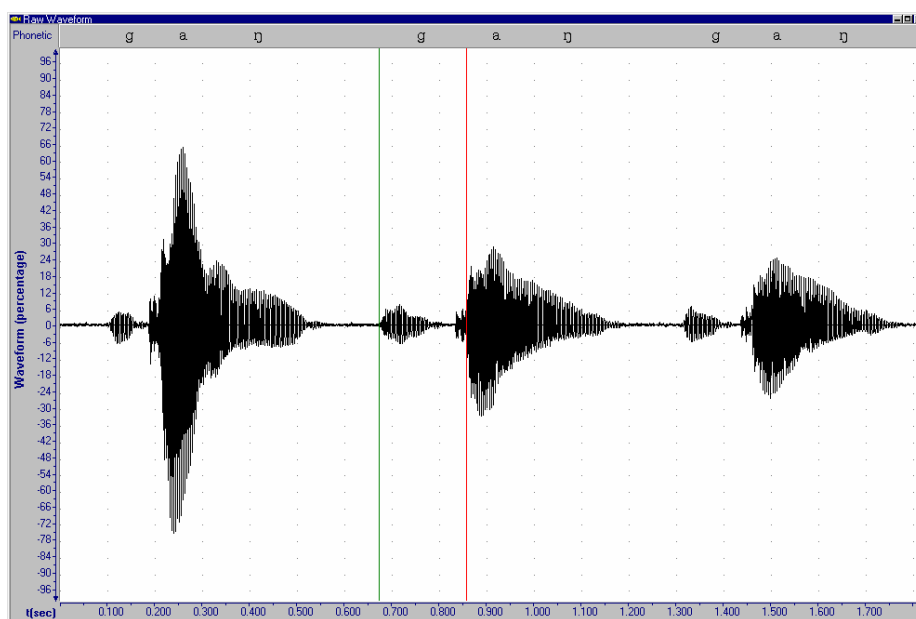
<sup>7</sup> Il est logique de supposer que cette opposition se propagerait également à la voyelle *a*, qui se transcrirait dans ce cas comme *a*. Cela reste à vérifier.

<sup>8</sup> Leur réalisation dans le contexte nasal sera discutée plus loin.

<sup>9</sup> Cela veut dire que les tentatives de faire appel aux locuteurs d'une langue mandé pour identifier les consonnes implosives d'une autre langue peut échouer.

consonnes implosives se combinent parfois avec une phonation « lax voice » (« voix relâchée »), tandis que les consonnes sonores plosives ont une phonation neutre ou « tense voice » (« voix tendue »). Sur le spectrogramme, les implosives se distinguent des plosives par un renforcement des formants bas. Dans beaucoup de langues (gouro, wan, mwan, toura...), la réalisation de /d/ varie entre [d] et [ɺ]. Parfois cette réalisation est plutôt d'ordre dialectal. Ainsi, le *d* en dan-gweetaa correspond régulièrement en kla-dan à *l*, sauf en quelques contextes bien précis. Dans d'autres langues il s'agit d'une variation libre : un locuteur peut prononcer le même mot tantôt avec un *l*, tantôt avec un *d* sans s'en rendre compte (cependant, des préférences individuelles des locuteurs sont possibles).

1.5.2. Les façons dont se réalisent certaines autres consonnes méritent également l'attention. Par exemple, les plosives sonores en wan sont en fait semi-sourdes. Cf. l'oscillogramme du mot *gàḡḡ* 'igname', prononcé trois fois:



Il est bien visible que la consonne *g*-a a une attaque sonore, puis la sonorité disparaît (ce qui est provoqué par le soulèvement du diaphragme). Cette prononciation s'accompagne d'une phonation tendue. Le mécanisme de production de ces sons ressemble à celui des abruptifs, ce qui crée l'impression d'assourdissement.

1.5.3. Il faut être prêt à d'autres phénomènes inattendus. Ainsi, en wan, une opposition entre un *l* fort et un *l* faible se dessine. Le premier est une variante libre du phonème /d/ et s'accompagne de la phonation « voix relâchée » ; le second semble être un phonème à part accompagné par la « voix tendue » et perçu comme un son géminé. Le « *l* fort », semble-t-il, n'alterne pas avec [n] en contexte nasal. L'élément final *-ŋ* se réalise également de deux façons différentes, « forte » (cf. l'oscillogramme du mot *gàḡḡ* 'igname' ci-dessus) et « faible » ; le statut phonologique de ces variantes n'est pas encore clair. Probablement, les deux *l*, « fort » et « faible », s'opposent en kla-dan.

### 1.6. Nasalité

Typiquement, dans les langues mandé-sud la nasalité recouvre le pied entier. Autrement dit, elle constitue un phénomène prosodique (ce qui est très fréquent dans les langues d'Afrique de l'Ouest ; les traces d'une telle situation peuvent être observées également dans toutes les autres branches mandé). Il est possible d'interpréter cela autrement : dans les pieds à voyelles nasales, les consonnes sont nasales aussi. Mais les consonnes nasales ne représentent pas des phonèmes à part : elles sont des allophones qui apparaissent dans les pieds nasals, tandis que dans les pieds oraux on trouve des sonantes orales ou des implosives :



| phonème               | /b/     | /d/          | /y/     | /w/                       |
|-----------------------|---------|--------------|---------|---------------------------|
| l'allophone non-nasal | [b]     | [d ~ l]      | [y]     | [w]                       |
| l'allophone nasal     | [m ~ ð] | [n ~ ñ ~ ð̃] | [ɲ ~ ÿ] | [ŋ ~ ŋ <sup>w</sup> ~ w̃] |

Les allophones mis en gras peuvent être considérés comme principaux, les autres sont en variation libre avec eux. On a parfois l'impression que dans certaines langues, dans certains mots, un seul allophone est possible (par exemple, [n], et non pas [ñ], ou vice-versa). Des pareils cas demandent une vérification supplémentaire : y a-t-il une mise en place d'une distribution complémentaire (par exemple, la variante moins nasalisée est possible devant les voyelles ouvertes, etc.), ou même y a-t-il phonologisation – ou, par contre, cette tendance n'est-elle qu'une caractéristique individuelle de l'informateur ?

**1.7. Dans la position médiane du pied**, dans la plupart des langues mandé-sud, un seul phonème consonantique est possible, /-L-/. Il se manifeste en allophones différents ([l], [ɾ], [ɾ̃], [l̃], [ɲ])., plus ou moins strictement distribués selon les contextes phonologiques. [ɾ] et [ɾ̃] apparaissent dans les pieds où la consonne initiale est alvéolaire ou palatale ; [l], [l̃], [ɲ] se conjuguent avec les consonnes initiales labiales et vélares. Dans certaines langues cette distribution peut être plus nuancée.

1.8. La plupart des langues mandé-sud (à l'exception du gouro, du yaouré et du gban) peuvent avoir dans le pied un **élément nasal final**. Il est parfois considéré comme « une voyelle à degré d'aperture zéro ». Cet élément porte son propre ton. Il n'est pas lié à la nasalisation de la voyelle : les trois types de pieds, CṼ, CVṅ, CṼṅ, sont possibles, et ils s'opposent. Cf. en Dan-Blo : *d̃iṅ* 'bruit', *d̃i* 'faim', *d̃iṅ* 'espèce d'arbre' ; *s̃á* 'manquer (le but)', *s̃áṅ* 'or (métal)', *s̃áṅ* 'prêt', etc.

Dans certaines variantes (par exemple, dialectes dan-yacouba du nord), l'élément final vélaire tend à disparaître au niveau superficiel. Dans ces cas, sa présence ou absence peut être vérifiée par des indices indirects, comme :

– dans certaines langues (comme le dan et le wan), les phonèmes vocaliques d'aperture moyenne se réalisent en diphtongues ascendants dans la position devant l'élément vélaire final. Ainsi, en Dan-Gweetaa : *pēṅ* [pēṅ] 'feu'. Dans les parlers où l'élément final s'amuït, le caractère diphtonguisé de la voyelle se maintient ou même se renforce. Cf. Dan-Gweetaa : /*glèṅ*/ [glèṅ], Dan-Gbaple /*glèṅ*/ [glèṅ] 'conseil' ;

– de plus, un pied dont l'élément nasal final s'amuït se caractérise souvent par une phonation *tense voice*, ce qui produit un effet acoustique très semblable à la nasalisation. Ainsi, en wan le mot /*lòṅ*/ 'lièvre' peut se réaliser comme [lòṅ] ;

– l'élément nasal final provoque, normalement, la nasalisation de la consonne initiale faible (implosive ou sonante) du pied suivant, ce qui n'entraîne pas la nasalisation de la voyelle de celui-ci. Autrement dit, pour vérifier la présence de l'élément nasal final, le pied doit être mis en position devant un pied à consonne initiale sonnante ou implosive.

## 2. Quelques généralités sur la syntaxe d'un énoncé simple

Il est typique des langues mandé que les grandes classes des mots (noms, verbes dynamiques, adjectifs...) ne se distinguent au niveau morphologique que marginalement, et la conversion des mots est plus souvent la règle que l'exception. Pour cette raison, une étude des types des énoncés simples est nécessaire avant de procéder aux structures morphologiques.

2.1. Dans toutes les langues mandé, l'ordre de base d'un énoncé verbal est le suivant :

S (préd) – OD – V (préd) – OI pp (avec un verbe transitif),

S (préd) – V (préd) – OI pp (avec un verbe intransitif),

où S est un Sujet, V est un prédicat verbal, DO est un complément d'objet direct, IO est un complément d'objet indirect, « préd » est une marque prédicative, et « pp » est une postposition.

2.2. Analysons les types d'énoncés non-verbaux (plus précisément, sans verbe dynamique) en prenant pour exemple le bambara.

– l'énoncé d'identification : *nùmú` dòn* 'c'est un forgeron', *nùmù té* 'ce n'est pas un forgeron' ;

– l'énoncé équatif : *àlé yé nùmú` yé* 'il est un forgeron', *à té nùmù yé* 'il n'est pas un forgeron' ;

– l'énoncé locatif : *à bé só` kónó* 'il est dans la maison', *à té só` kónó* 'il n'est pas dans la maison' ;

– l'énoncé qualitatif : *só` ká bòn* 'la maison est grande', *só` mán bòn* 'la maison n'est pas grande'.

Les trois premiers types semblent être caractéristiques de toutes les langues mandé, le dernier a une diffusion plus limitée (même dans la branche manding, il est absent en mandinka). Cependant, pour les trois premiers on observe, d'une langue à l'autre, des variations intéressantes concernant les valeurs qu'ils expriment. Par exemple, dans la plupart des langues mandé, la valeur possessive est rendue par un énoncé du type locatif, où le possédé est le sujet, et le possesseur se trouve dans la position du complément d'objet indirect (devant la postposition). Ainsi, en dan-blo :

*nÁ dōōj̄ nū plè wó n̄ gô*  
 enfant femme PL deux 3pl.=être 1sg. à  
 'J'ai deux filles'.

Cependant, dans certaines langues cette valeur est rendue par une autre variété de la construction locative, où le complément d'objet indirect est tronqué, et le possesseur fait avec le possédé un syntagme nominal. Cf. en wan :

*nàà kú bī*  
 mon maison être  
 'J'ai une maison'.  
*nàà né mū bī*  
 mon enfant PL être  
 'J'ai des enfants'.

Parfois, les nuances différentes de la valeur de possession sont réparties entre ces deux types de constructions. Ainsi, en mwan, en s'agissant des relations familiales, la construction locative sans objet direct apparaît :

*N̄ lú plē ò*  
 mon fille deux être

'J'ai deux filles', mais dans les cas de la possession « aliénable », on a recours à la construction avec la postposition :

*fé dō ò ij kóó*  
 maison un être mon main  
 'J'ai une maison'.

Il est intéressant de noter que l'énoncé locatif sans complément d'objet indirect à valeur possessif apparaît, bien que rarement, même dans les langues mandé nord. Par exemple, en vai :

*ní fǎ bē*  
 mon père être  
 'J'ai un père'.

En wan, c'est toujours la construction locative sans complément d'objet direct qui exprime la même valeur que l'énoncé qualitatif en bambara :

*yí é tríj̄ bī*  
 eau ART sale être

‘L’eau est sale’.<sup>10</sup>

2.3. L’ordre des mots dans un syntagme adjectif est : « nom –adjectif/numéral/participe », celui d’un syntagme nominal : « déterminant – déterminé ».

### 3. Verbes dynamiques

3.1. Pour la description du système aspecto-temporel (TAM), les questionnaires de Dahl [1985] et de Bouquiaux-Thomas [1976] sont recommandés. Cependant, on ne doit pas se limiter à eux. En fait, ces questionnaires sont efficaces surtout dans les cas où le chercheur est déjà assez avancé dans l’étude d’une langue : cela lui permet de détecter des nuances importantes du sémantisme TAM. Quand le questionnaire de Dahl est appliqué au début de l’étude d’une langue, le linguiste a des difficultés à distinguer les procédés lexicaux des grammaticaux, le fortuit du régulier.

En utilisant les questionnaires, on est obligé d’introduire des modifications compte tenu des particularités de la langue étudiée. Ainsi, dans les langues mandé-sud les séries pronominales sujet ne se distinguent souvent que par la forme du 3sg. Dans de pareils cas, toutes les phrases du questionnaire de Dahl où le sujet est représenté par d’autres personnes doivent être doublées par celles avec le sujet 3sg. (il serait davantage préférable de relever, pour chaque contexte, le paradigme complet des pronoms sujets). Une autre complication consiste dans l’orientation du questionnaire de Dahl aux réalités de la société industrielle, par excellence occidentale. Par exemple, dans le contexte d’une société orale, où, en plus, les termes pour frère/soeur ne distinguent pas le sexe mais plutôt l’âge de la personne par rapport à l’ego, la phrase « le frère écrit une lettre » (fort représentée dans le questionnaire, avec toutes les variations possibles) n’est pas très appropriée du point de vue de sa neutralité sémantique.

Dans tous les cas doivent s’ajouter aux questionnaires des textes spontanés et narratifs. Les textes permettent de vérifier la fréquence et le degré de grammaticalisation des formes et des constructions ; de plus, on y trouve parfois des formes qui peuvent être assez usitées, mais qu’échappent à l’enquête par questionnaire.

A une étape plus avancée, il faut relever et marquer dans le dictionnaire les verbes de paradigmes défectueux, donc ceux qui ne peuvent pas être utilisés à certains temps ou aspects à cause des restrictions de l’ordre lexicale.

Là où les verbes ont des formes irrégulières, celles-ci doivent être obligatoirement données dans le dictionnaire. Par exemple, en dan-gweetaa les verbes abaissent leurs tons en combinaison avec les pronoms de la série III (exprimant une modalité non-neutre ou le caractère syntaxique complexe de l’énoncé). Cet abaissement s’applique à certaines classes tonales des verbes seulement (à tons lexicaux haut et extra-haut, plus quelques types des pieds dissyllabiques aux tons composés), et même dans ces classes on trouve une certaine disparité dans le comportement tonal d’un verbe à l’autre. Ainsi, le ton lexical extra-haut du verbe *bíǎ* ‘craquer’ est remplacé par un ton extra-bas (*n̄ kō nλ b̄l̄à à t̄à* ‘c’est dans mon dos qu’il y a eu le craquement’), tandis que celui du verbe *b̄ȳȳ* ‘tarir’ se change en bas simple (*yí nλ r̄ b̄ȳȳ* ‘c’est l’eau qui a tari’). On trouve même des verbes qui, en combinaison avec un pronom de la série III, modifient leur ton lexical pour certains de leurs sens, mais pas pour les autres.

<sup>10</sup> D’ailleurs, la construction en question en wan est semblable, en structure et en sémantisme, à la construction stative en bambara, cf.

*à nógó-lén b́é*  
il sale-PART être  
‘Il est sale’.

La différence est qu’en wan, cette construction semble être la seule pour exprimer la valeur qualitative, et de plus, le lexème wan à valeur qualitative apparaît dans sa forme de base, non-dérivée.

Dans la plupart des langues mandé-sud (sinon toutes) la modification des tons verbaux (parfois en combinaison avec les affixes segmentaux, parfois sans ceux-ci) exprime des sens aspecto-temporels, le mode ou la négation. Toute recherche sur les verbes doit être précédée par l'établissement du paradigme verbal de base, ce qui facilite la détection systématique des irrégularités morphologiques.

En étudiant le paradigme aspecto-temporel et modal du verbe, il ne faut pas oublier les formes négatives. Il est très typique des langues mandé que les sous-systèmes affirmatif et négatif soient asymétriques à la fois pour la forme et pour le sens. Ainsi, en dan, le sous-système affirmatif est plutôt aspectuel, tandis que dans le sous-système négatif la composante temporelle prédomine.

### 3.2. La structure des valences verbales

Le caractère transitif ou intransitif du verbe dans les langues mandé est très facile à établir : le complément d'objet direct précède toujours le verbe, et son absence signifie que le verbe est intransitif. En ce qui concerne la plupart des langues mandé-sud, une précision est nécessaire : le complément d'objet direct peut être très souvent absent au niveau superficiel, tandis que le verbe est nettement transitif. Il s'agit de l'omission du pronom non-sujet 3sg., qui est maintenu au niveau sous-jacent (cf. la situation dans les langues mandé sud-ouest, où le pronom non-sujet 3sg. est représenté par un morphème asegmental qui se manifeste comme un ton grammatical et le changement du degré d'alternance de la consonne initiale du verbe). Pour le vérifier, il suffit de faire construire une autre phrase avec le même verbe où le complément d'objet direct est représenté par une autre composante (un pronom locuteur, un nom...).

3.2.1. Une des dérivations verbales les plus fréquentes dans les langues mandé est **causative**. Il s'agit de la transformation sémantique du type « bouillir – faire bouillir », « s'asseoir – faire s'asseoir ». En principe, elle peut être interprétée également comme un processus inverse, c.-à-d. une dérivation dé-causative, et dans ce cas le verbe causatif est considéré comme le point de départ. Cette dérivation est le plus souvent non-morphologique (la simple présence d'un groupe nominal en position d'OD suffit), mais dans certaines langues (le gban, le bobo) il est marqué par des suffixes, et dans certaines autres par des préverbes.

3.2.2. On peut s'attendre, pour certains verbes, à une « **dérivation limitative** ». Elle consiste en ce qu'un groupe nominal à valeur locative ou temporelle est introduit en position d'OD d'un verbe de mouvement ou d'une activité continue, et le verbe transitif qui en résulte exprime le sens « agir pendant le temps X/passer la distance X/se déplacer sur le territoire X ». Par exemple, « se promener → se promener dans le village », « être agenouillé → rester agenouillé pendant trois heures ». En bambara, cette dérivation est possible pour un petit groupe de verbes seulement, elle n'est pas du tout prévisible et doit être indiquée dans le dictionnaire.

### 3.2.4. La nominalisation

La plus typique pour les langues mandé est la nominalisation nominative-accusative : le sujet de n'importe quel verbe se rattache au nom verbal avec la marque possessive (la même qui sert à lier le possesseur avec le nom autosémantique/aliénable), et l'objet direct se rattache sans la marque ; cela s'observe, en particulier, en bambara standard. Il y a cependant des langues où les verbes intransitifs forment deux classes qui se distinguent par le type de connexion du nom verbal au sujet, avec ou sans marque possessive (certains dialectes du djallonké, du maninka et du bambara). Là où une telle division des verbes se dessine, elle doit être systématiquement présentée dans le dictionnaire.

La nominalisation en dan et en toura suit le même modèle qu'en bambara standard, avec cependant des nuances importantes. D'abord, le sujet d'un verbe transitif ne peut pas être

connecté au nom verbal sans que l'objet direct soit présent. Ensuite, la marque possessive est facultative. Ainsi, en dan-blo :

$g\bar{\bar{\bar{\sigma}}}$  (*bâ*)  $gb\hat{e}$   $z\bar{\bar{\bar{\sigma}}}$   
 homme POSS chien tuer-NOM

'Le fait de tuer un/le chien par un/l'homme'.

La marque *bâ* peut être omise sans que le sens de la phrase en soit changé. Par contre, l'omission de *gbê* 'chien' (\* $g\bar{\bar{\bar{\sigma}}}$  *bâ*  $z\bar{\bar{\bar{\sigma}}}$  ou \* $g\bar{\bar{\bar{\sigma}}}$   $z\bar{\bar{\bar{\sigma}}}$ ) est impossible ; à la limite, il peut être remplacé par un mot sémantiquement vide comme *pā* 'chose'.

La situation dans les autres langues du groupe est à éclaircir.

La nominalisation dans certaines langues mandé-sud se manifeste dans des formes très pittoresques. Ainsi, en dan-gweetaa la marque du nom verbal *sũ* suit toute la phrase verbale, tandis que la base du verbe emprunte le ton extra-bas :

$y\grave{a}$   $w\acute{\sigma}$   $d\bar{\sigma}$   $z\grave{\grave{\eta}}$   $g\acute{u}$   $S\grave{\grave{\eta}}t\grave{\grave{a}}$   
 3sg.PRF affaire mettre milieu dans Santa

'Il a maintenu l'ordre à Santa'.

→  $w\acute{\sigma}$   $d\bar{\sigma}$   $z\grave{\grave{\eta}}$   $g\acute{u}$  *sũ* 'le fait de maintenir l'ordre'.

Ce complexe peut être considéré comme un mot du point de vue de la grammaire, mais il ne constitue pas un mot du point de vue lexicographique : il s'agit d'un modèle productif de nominalisation dont les produits forment une classe ouverte.

### 3.3. La base verbale

Le problème le plus difficile dans ce domaine est, semble-t-il, le statut des préverbes, qui sont d'origine nominale, le plus souvent à valeur locative. Sont-ils des préfixes ou bien des mots à part ? Dans chaque langue il faut chercher des critères formels ; avant tout – est-il possible d'introduire un morphème quelconque entre le préverbe et la racine verbale ? Il peut s'agir des marques du pluriel, des adjectifs, des articles ou des marques finales du groupe nominal (*wan*, *toura*), ou des adverbes préposés (comme en bambara), de la particule focalisatrice (comme en gban, gouro, dan...).

Un autre critère peut être le comportement tonal des éléments en question dans les langues où on trouve des grammèmes tonaux du temps et de l'aspect. Si le ton du préverbe se modifie de la même façon que le ton de la racine verbale, cela peut être considéré comme un argument pour l'unité du complexe.

Une pareille approche doit être appliquée aux complexes verbaux, très typiques des langues mandé-sud, « nom verbal + verbe vidé de sens » : là où aucun élément ne peut être placé entre ces composantes, elles doivent être considérées comme fusionnées et représentent un verbe composé. Dans le cas contraire, il s'agit d'une combinaison lexicalisée de complément d'objet direct avec le verbe.

## 4. Pronoms

Dans toutes les langues mandé des branches sud, sud-ouest et est, les pronoms personnels forment des nombreuses séries qui diffèrent en forme et en fonction. Le système des pronoms occupe une place centrale dans l'étude de la morphologie de ces langues. On trouve très souvent des séries qui ne se distinguent que par les tons, ou par la longueur de leurs voyelles. Parfois la différence ne concerne qu'un seul pronom du paradigme (le plus souvent celui de la 3sg.). Il y a également des cas où les pronoms de séries différentes ne se distinguent formellement que par leur influence sur les tons des mots qu'ils précèdent. Cela veut dire qu'une étude des pronoms demande une analyse minutieuse des données avec le Speech Analyzer ou un autre logiciel d'analyse acoustique de la parole (surtout dans les cas où les informateurs ne sont pas très forts pour l'indication des tons).

4.1. Les séries les plus répandues sont :

– autonome. Le contexte typique : des phrases comme « c'est moi », « c'est toi », etc. ;

– non-sujet. Ces pronoms apparaissent dans les positions suivantes : celle du complément d'objet direct ; possessive (dans cette fonction, ils tendent à fusionner avec la marque possessive des noms autosémantiques/inaliénables et former une série à part) ; celle des objets indirects (dans certaines langues ils tendent à fusionner avec les postpositions les plus usitées et former ainsi des séries supplémentaires). Dans quelques langues du groupe mandé sud-ouest, les pronoms de cette série apparaissent également en fonction de sujet des verbes qualitatifs (« adjectifs prédicatifs ») ; d'ailleurs, ce fait même ne permet pas d'appliquer le terme « non-sujet » à la série en question dans ces langues ;

– une série sujet « neutre » (du point de vue à la fois morphologique et sémantique) ;

– des séries sujet « secondaire », provenant de la fusion, plus ou moins forte, avec des marques prédicatives. Les formes de ces marques peuvent être établies par le placement d'un nom dans la position de sujet, – sauf dans les langues où les pronoms sujets fonctionnent comme des indices pronominaux (dans le sens de Creissels) et apparaissent obligatoirement. Les séries sujet « secondaire » expriment des valeurs aspecto-temporelles différentes, souvent en combinaison avec d'autres marqueurs ;

– une série focalisée ou emphatique. Parfois il y a plus d'une série, selon les fonctions syntaxiques. Dans les descriptions anciennes, les formes focalisées ou emphatiques sont souvent données comme des variantes libres des pronoms non-focalisés, ce qui est facile à comprendre : les informateurs ont des difficultés à expliquer la différence, et à l'époque avant l'essor de la pragmatique, les chercheurs avaient du mal à s'y retrouver ;

– une série réfléchie. Le plus souvent, cette série ne se distingue de la série « sujet neutre » qu'en 3<sup>e</sup>sg. Plus rarement, tout (ou presque tout) le paradigme se distingue par des formes particulières (ainsi, en gourou ces pronoms sont marqués par un ton haut) ;

– une série négative. Il peut y en avoir plusieurs, pour des types d'énoncés et/ou des sens aspecto-temporels différents.

Il faut vérifier si la langue en question a des pronoms logophoriques. Il s'agit des pronoms qui apparaissent dans la proposition subordonnée pour indiquer la coréférence au sujet de la proposition principale, à la condition que celle-ci contienne un verbe de parole ou de pensée. Le contexte typique est « il dit qu'il viendra ». Dans le cas « classique », les pronoms logophoriques n'existent que pour la 3<sup>e</sup> personne (ce qui est logique : pour les autres personnes, l'éventualité du conflit référentiel est pratiquement exclu), mais on trouve des exceptions intéressantes (par exemple, en wan). Il faut vérifier si les pronoms logophoriques ont des fonctions supplémentaires ; le plus souvent, ils se rapprochent des pronoms réfléchis.

Dans presque toutes les langues mandé-sud on trouve des formes pronominales syncrétiques, exprimant en même temps le sujet et l'objet direct. Il peut s'agir de pronoms contractés (dont la forme se dérive facilement des formes fusionnées, comme en dangweetaa : *y* 3<sup>e</sup>sg (subj.) + *à* 3<sup>e</sup>sg. obj. = *yà* 'il-le') ou portemanteaux (dont la forme n'est pas dérivable des formes des pronoms fusionnés, cf. en gourou : *í* 2<sup>e</sup>sg. subj. + *à* 3<sup>e</sup>sg. obj. = *bē* 'tu-le').

4.2. La grande majorité des langues mandé distingue entre les pronoms 1<sup>e</sup> pl. inclusifs (« nous, y compris l'adressé ») et exclusifs (« nous, mais pas vous »). A l'inclusif, on distingue souvent entre le duel (« moi et toi ») et le pluriel (« moi et vous », « nous et toi », « nous et vous »). On interprète parfois l'inclusif comme une personne à part, « 1½ personne ». Dans ce cas, le duel peut être considéré comme une forme du singulier :

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| moi                        | nous                 |
| moi et toi (inclusif duel) | nous (incl. pluriel) |
| toi                        | vous                 |
| lui/elle                   | ils/elles            |

Cependant, la morphophonologie des langues mandé-sud témoigne plutôt du regroupement du pronom 1<sup>o</sup> duel avec les pronoms locuteurs (1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> personnes) pluriels : tous ces pronoms ne changent pas de formes d'une série à l'autre ; ils se ressemblent entre eux (une consonne vélaire + *o, u, a* ou leurs combinaisons)... On dirait qu'ils font un sous-système à l'intérieur du système des pronoms personnels.

Parfois l'opposition 1pl. : 2duel est limitée à la série impérative, comme en toura. En yaouré, la situation est encore plus exotique : il y a une seule forme, *kú* (ou *kù*, le ton change d'une série à l'autre) pour le 1excl. et 1incl. duel ; cette forme s'oppose à 1pl. incl. *kàà* et à 2pl. *ká, kà*.<sup>11</sup>

Une opposition des pronoms de 3 personne animé : non-animé ou humain : non-humain n'est pas du tout typique des langues mandé. Cependant, on le trouve, exceptionnellement, dans certaines langues (cf. la série autonome en kla-dan : à 3sg. humain, *yè* 3sg. non-humain ; *wò* 3 pl. humain, *wàà* 3pl. non-humain).

### 5. Nom

En général, la morphologie du nom dans les langues mandé est assez pauvre. Il y a cependant certaines particularités qui méritent d'être mentionnées.

5.1. Dans beaucoup de langues on trouve des formes irrégulières du pluriel pour quelques noms désignant les êtres humains : « personne », « femme », « camarade d'âge », « enfant »... Dans les langues mandé sud-ouest, une forme spéciale du pluriel existe pour les noms des parents aînés. Les noms à pluriel irrégulier ne sont pas nombreux, mais on ne peut pas savoir à l'avance où elles surgissent. Cela exige une vérification systématique des formes plurielles de tous les noms.

5.2. Dans pratiquement toutes les langues mandé existe une opposition des noms autosémantiques et relatifs (« possession aliénable vs. inaliénable »). Elle est exprimée formellement par une marque de liaison possessive pour les noms autosémantiques, tandis que les noms relatifs se conjuguent avec le possesseur sans aucune marque. La marque fusionne, dans certaines langues, avec les pronoms personnels (ce qui donne une série spéciale) et/ou avec les noms précédents (ce qui peut être interprété comme un cas possessif morphologique).

La situation suivante peut être considérée comme standard :

– si le déterminant n'est pas humain, c'est l'adjonction sans marque qui est sémantiquement non-marquée. Il s'agit des relations sémantiques « partie : entier », « cause : résultat », des relations de détermination : « la vie citadine », « le cochon de brousse », etc. ;

– si le déterminant est un être humain, l'adjonction avec la marque est sémantiquement neutre, elle exprime la valeur de possession. L'absence de marque est typique si le déterminé est un nom de partie du corps (la relation « partie : entier ») ou un terme de parenté (le cas prototypique du sémantisme relatif).

Les exceptions à cette règle générale méritent une attention particulière.

Par exemple, dans les langues mandé-sud, les termes de parenté désignant les notions « enfant », « femme (épouse) », « mari », parfois « neveu (fils de soeur, par rapport à un homme) » s'adjoignent au déterminant avec la marque possessive. Cela peut être sujet à une variation d'un dialecte à l'autre. En plus, on trouve parfois des synonymes dont l'un s'adjoit avec la marque, et l'autre sans la marque. Ainsi, en kla-dan :

à *bà nÁ*,      mais à *βÁŋ* 'son enfant'  
son POSS enfant      son enfant

à *bà dē*,      mais à *bōó* 'sa femme', 'son épouse'.  
OH POSS femme      son épouse

<sup>11</sup> La comparaison avec le gourou permet de supposer une fusion des deux formes, 1<sup>o</sup> pl. excl. et 1<sup>o</sup> duel incl., comme résultat de l'assourdissement des consonnes sonores en yaouré.

Le comportement du « vocabulaire limitrophe » est difficilement prévisible : noms des sécrétions (la sueur, le sang, l'urine, les excréments, la morve...) et des mots comme « plaie », « furoncle », « abcès », etc. On peut se heurter à d'autres, moins attendus. Par exemple, le mot *mànànkún* 'le capital' se comporte comme autosémantique en maninka et comme relatif en bambara.

Il est typique des langues mandé-sud et mandé sud-ouest d'avoir plusieurs marques possessives. Dans de pareils cas, il y a toujours une marque « principale » (sémantiquement neutre), et les autres sont spécialisées. Il peut y avoir une marque pour les noms à valeur locative (« son village », « son champ »). On trouve parfois une marque emphatique qui met en relief la relation de la propriété (elle peut provenir du nom dont le sens est « part », « propriété »). Il est nécessaire d'établir les règles sémantiques de combinabilité des noms avec les marques différentes et de détecter les cas de lexicalisation (donc les exceptions aux règles sémantiques de combinabilité).

5.3. Dans les langues mandé-sud il y a des bases nominales désémantisées (*gā* et *dū* en dan-gweetaa, *wéé* en toura) qui s'adjoignent à des noms ayant des caractéristiques sémantiques particulières. En conséquence, ceux-ci forment des groupes formels ayant une certaine similitude avec les classes nominales. Il n'y a pas de raison de les considérer comme de véritables classes nominales : leur niveau de grammaticalisation ne va pas jusqu'à ce point (je ne parle même pas de l'absence d'accord morphologique) ; il s'agit plutôt de la formation de mots par la composition de bases nominales. L'élément à valeur locative peut être plus grammaticalisé que les autres (*-d̄* en dan-gweetaa, *-ve/-ye* en looma, etc.). Dans tous les cas, les mots capables de s'adjoindre ces éléments doivent être identifiés, et la modification du sens provenant de l'adjonction des éléments en question doit être indiquée dans le dictionnaire.

5.4. Il y a des langues mandé qui ont développé un autre mécanisme de classification nominale, les classificateurs (déterminatifs du nombre). La langue la plus avancée dans cette direction semble être le gban ; certains éléments sont attestés même dans les langues manding (y compris le bambara). Là où les classificateurs représentent un système plus ou moins établi, les noms doivent avoir dans le dictionnaire des indications de leurs classificateurs.

5.5. Une autre voie de morphologisation des relations grammaticales est attestée dans certaines langues mandé-sud. Il s'agit de la fusion de certains noms avec les postpositions, surtout de valeurs locatives. Ainsi, nous avons en dan-gweetaa les formes comme *kwèè* 'de la main', 'dans la main' (< *k̄ d̄* 'main – dans'), *zīāā* 'sur la route' (< *zīāā t̄*), etc. Dans ce parler, les formes amalgamées et non-amalgamées sont en concurrence : les dernières sont le plus souvent considérées comme caractéristiques du « langage enfantin », parfois elles ne sont plus employées du tout.

On peut voir dans cela une formation de cas morphologiques, même si ce processus est à un stade très précoce : la fusion est irrégulière, sont attestés de nombreux cas d'irrégularités et de lexicalisation. Dans tous les cas, ce phénomène mérite une attention particulière dans toutes les langues du groupe.

## 6. Adjectifs et verbes qualitatifs

Pour les mots à valeur qualitative, il est souhaitable de vérifier leur aptitude à apparaître dans les contextes suivants.

6.1. Le contexte adjectival (attributif), comme dans les phrases : « Une jolie femme est venue », « J'ai vu une jolie femme ». Il faut également recueillir des formes plurielles (« Des jolies femmes sont venues », « J'ai vu des jolies femmes »), ce qui permet de distinguer, dans la plupart des langues mandé, entre les vrais adjectifs (la marque du pluriel est obligatoirement postposée à l'adjectif) et les autres parties de discours (la marque du pluriel suit le nom). La plupart des dialectes dan et le mano sont des exceptions : dans ces langues, le pluralisateur peut suivre et l'adjectif et le nom. En outre, le pluriel peut être exprimé par la



reduplication (complète ou partielle) de la base de l'adjectif (cela est vrai en partie pour le toura).

6.2. Le contexte du verbe qualitatif : « La femme est jolie ». Il est nécessaire d'établir tout le paradigme du verbe qualitatif (sans oublier les formes négatives), qui peut être différent de celui du verbe dynamique. Bien évidemment, la catégorie grammaticale des verbes qualitatifs peut être absente dans la langue ; dans ce cas, la même valeur sera exprimée par des autres constructions syntaxiques (cf. 2.2).

Concernant certaines notions, les langues mandé-sud ont souvent des bases différentes pour les verbes dynamiques et qualitatifs, cf. en toura : *tééé* 'rouge ; être rouge', *tááá* 'devenir rouge, rougir'. Cela est une particularité qui les distingue des langues mandé-ouest.

6.3. Le contexte appositif : « Il l'a vue belle », « Je l'ai connu jeune ». Il n'est pas toujours facile d'obtenir des informateurs les traductions correctes. Un contexte diagnostic est celui où l'adjectif définit un pronom personnel.

6.4. La fonction de verbe dynamique. Il faut vérifier la possibilité de l'emploi transitif et intransitif : « Elle est devenue belle », « La coiffure l'a rendue belle » ; « Le mangue a mûri », « Le soleil a rendu la mangue mûre », etc.

#### 6.5. L'emploi substantif

6.5.1. On peut s'attendre à ce que tous ou presque tous les adjectifs subissent facilement une « substantivation contextuelle », quand le nom s'élide, et que l'adjectif assume ses fonctions. Le plus souvent, c'est le nom « homme, personne » qui est omis (« Le gros est venu »), mais un contexte fort permet aussi l'omission des autres noms. Etant plutôt prévisibles, ces cas n'ont pas besoin d'être indiqués dans le dictionnaire. Ce qui est plus intéressant pour un lexicographe, c'est une substantivation non-conditionnée par le contexte (qui est accompagnée de la lexicalisation, donc un déplacement sémantique qui consiste d'habitude en sa concrétisation). Par exemple en maninka, *gbé* 'blanc' → 'argent liquide'. Il est difficile de relever de pareils cas par une élucidation directe, il faut pourtant essayer de construire, dans la langue étudiée, des phrases avec un contexte le plus neutre possible, comme « je vois X » ou « il a X » (où X est la base adjectivale en question), et demander le locuteur de la langue si une telle phrase est possible et quel est son sens. Il faut seulement être prudent pour ne pas provoquer une imagination excessive de la part du locuteur.

6.5.2. Une « substantivation post-verbale » (la fonction « quasi-adverbiale »). Il est typique des langues mandé-sud et mandé sud-ouest que les bases adjectivales puissent suivre les verbes dans la construction avec une préposition ou une construction-cadre (« préposition – X – postposition »). C'est d'habitude la même construction qui rend la valeur comitative, instrumentale ou d'identification. Cf. en wan :

*à yrē ló é bèbè yā*  
ils travail faire avec grand=quantité avec  
'Ils ont beaucoup travaillé'.

La même construction cadre rend, avec le verbe être, le sens de phrases comme « il est joli » (dans les langues comme le bambara, on s'attendrait dans ce cas à un verbe qualitatif) :

*bàlē é yàá é bl̃̃ yā*  
corde MORPH elle=est avec longueur avec  
'La corde est longue'.

Dans l'interprétation de telles constructions, les erreurs suivantes sont courantes :

1) on les considère comme adverbiales, alors que la présence de la postposition signale clairement une fonction nominale (ce qui est confirmé par le fait que les mêmes constructions expriment les valeurs comitative, instrumentale, etc.). Plus compliqué est le cas des langues où la postposition est absente (ou omise). Ainsi, en gouro :

*ā lē sēñé â é sūlūlū*  
 moi POSS couteau être avec aigu  
 ‘Mon couteau est aigu’.

Il existe cependant dans cette langue une construction parallèle avec la postposition, *ā lē sēñé â é sūlūlū yā* qui peut être considérée comme une version complète de la précédente. Cela permet d’interpréter la fonction de *sūlūlū*, dans les deux cas, comme substantivale (son interprétation adverbiale résultant de l’influence de la traduction dans une langue européenne).

Par contre, là où les deux éléments de la construction cadre n’apparaissent plus, l’interprétation adverbiale est préférable (cf. 6.6).

Dans les langues où les deux variantes de la construction en question sont possibles (la construction cadre et la préposition sans la postposition), il faut analyser leurs rapports : sont-ils facultatifs, s’agit-il de distribution complémentaire, ou de différences d’ordre pragmatique ?

2) on tend à interpréter l’élément prépositif comme un pronom (ce qui est favorisé par le fait qu’il a la même forme, au moins au niveau segmental, que le pronom 3 sg. de la série subjective). Pour s’assurer du contraire, il faut demander au locuteur de traduire une phrase où le sujet est le pronom 1 ou 2 pers. (« je suis gros », « tu es bon », « j’ai été en train de marcher longuement », etc.). Si l’élément en question était un pronom, on doit s’attendre à son remplacement par un pronom de 1 ou 2 pers. également.

La substantivation de ce dernier type n’est pas complète. Par exemple, il est peu probable que ces substantifs pourraient avoir la forme du pluriel ou se combiner avec les démonstratifs, les numéraux, etc.

#### 6.6. L’emploi adverbial

Cet emploi peut être très proche ou même identique de sens à l’emploi « quasi-adverbial » (cf. 6.5.2.). La différence formelle consiste en l’absence de la préposition ou de la construction cadre. Cf. en gouro :

*fè zjì bílí-dí à klé é zímá = fè zjì bílí-dí à klé zímá*  
 chose bon manger-NOM elle faire avec beauté chose bon manger-NOM elle faire bien  
 ‘Grace à la bonne nourriture elle est devenue belle’.

Idéalement, chaque mot à valeur qualitative doit être testé pour sa capacité à apparaître dans tous ces contextes (ou ceux de ces contextes qui sont valables pour la langue en question). Cela permettra d’étudier à la fois la dérivation morphologique et non-morphologique de ces mots et le degré de régularité de cette dérivation. Tout ce qui n’est pas régulier doit trouver sa place dans le dictionnaire.

6.7. Dans certaines langues mandé-sud (le gban, les dialectes sud du gouro ; probablement quelques autres langues aussi) la consonne initiale de l’adjectif subit la mutation, ce qui sert à exprimer, avant tout, la valeur de dimension. Ainsi, en gban : *zōōzō* ‘chaud’ – *sōōsō* ‘petit et chaud’. La forme à consonne permutée peut exprimer également quelques autres valeurs. Par exemple, *sōōsō* exprime, en même temps, l’intensif : ‘très chaud’. Dans ces langues il faut vérifier systématiquement l’existence des formes à consonnes permutées, leur aptitude à être employées dans des contextes différents, et leur valeur.

6.8. Dans quelques langues mandé-sud et mandé sud-ouest (loko, dan, toura, mano) le groupe nominal « nom + adjectif » peut être pluralisé par la reduplication, complète ou partielle, de l’adjectif. La reduplication peut se combiner avec la marque régulière du pluriel à l’adjectif, au nom, ou aux deux éléments à la fois. Certains adjectifs ont des formes irrégulières ou même supplétives au pluriel.

### Ouvrages cités

- Bearth 1999 – T. Bearth. Tonalité, déclinaison tonale et structuration du discours – un point de vue comparatif // G. Quiroz, I. Berthoud, E. Thommen & Ch. Vogel (éds), Les unités discursives dans l'analyse sémiotique (TAUSCH vol. 12), Berne: Peter Lang, 1999. 73-87.
- Bouquiaux, Thomas 1976 – Bouquiaux L., Thomas J.M.C. (eds.). *Enquête et description des langues à tradition orale*. 3 vols. Paris: SELAF, 950 p.
- Dahl Ö. *Tense and aspect systems*. Oxford – New York, 1985.

### Bibliographie linguistique mandé-sud<sup>12</sup>

#### Ouvrages généraux :

- Bearth 1992 – Thomas Bearth. La pertinence latente. A propos du traitement des liquides et de la nasalisation dans les langues dites «sans consonnes nasales» // *Verbum* 15, 4: 203-218.
- Bearth 1995 – Th. Bearth. Nominal periphrases and the origin of the predicative marker in Mande languages – an alternative view // *Afrikanistische Arbeitspapiere*, 41, pp. 89-117. (BT)
- Deluz ms. – A. Deluz. *La liste comparative de 200 mots*. Ms.
- Grandet 1973 – E. Grandet. La numération cardinale dans quelques langues de Côte d'Ivoire // *Annales de l'Université d'Abidjan, Sér. H (Linguistique)*, tome VI, f. 1, pp. 47-102.
- Grandet 1975 – E. Grandet. Éléments d'enquête linguistique sur les monnaies de Côte d'Ivoire // *Annales de l'Université d'Abidjan, Sér. H (Linguistique)*, tome VIII, f. 1, pp. 91-98.
- Grégoire H., 1990 – H.C. Grégoire. *Tonétique et tonologie d'un groupe de langues mandé. Etude théorique et expérimentale*. Thèse pour le Doctorat d'Etat, Paris III, 1990, 465 p.
- Halaoui, Tera, Trabi 1983 – N. Halaoui, K. Téra, M. Trabi. *Atlas des langues mandé-sud de Côte-d'Ivoire*. Abidjan: I.L.A., 1983.
- Le Saout, 1971 – J. Le Saout. Alternance consonantique et vocalique en gbã, guro et nwã // *Annales de l'Université d'Abidjan. Sér. H, vol. 4, f. 1*, pp. 73-88.
- Le Saout 1973 – J. Le Saout. Langues sans consonnes nasales // *Annales de l'Université d'Abidjan. Sér. H (Linguistique)*, vol. 6, f. 1, pp. 179-205.
- Le Saout 1977 – J. Le Saout. Consonnes résonantes // *Annales de de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, 28, pp. 179-205.
- Pozdniakov 1978 – К.И.Поздняков. *Языки манде: Сравнительно-исторический анализ. Кандидатская диссертация*. М.: Ин-т языкознания АН СССР, 1978, 149+210 с. [*Langues mandé : Une analyse historique comparative*. Thèse de Doctorat de IIIe cycle. Moscou: Institut de Linguistique, 1978, 149 + 210 p.]
- Prost 1953 – André Prost. *Les langues mandé-sud du groupe mana-busa*. Mémoires de l'Institut français d'Afrique Noire, Dakar, 182 p. (MB).
- Tauxier 1924 – L. Tauxier. *Nègres Gouro et Gagou (Centrale de la Côte-d'Ivoire)*. Paris: Librairie Geuthner, 1924, 377 p.

#### Beng

- Bearth 1979 – Thomas Bearth. *Observations préliminaires sur la langue ngen ou gan*. 9 p. Ms.
- Flik 1979 – Eva Flik. *Rapport préliminaire sur l'étude du système des tons en langue n'guin*. Abidjan : S.I.L., 7 p. Ms.
- Gottlieb, Lynne Murphy 1995 – Alma Gottlieb, M. Lynne Murphy. *Beng-English Dictionary*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club Publications, 116 p.
- Ory 1981 – M. Ory. *Esquisse phonologique des beɲ (Côte-d'Ivoire)*. Mémoire de D.E.A., Univ. Paris III, 1981, 84 p.
- Paesler, 1989 – Wolfgang Paesler. How to distinguish statement and question in Beng //

<sup>12</sup> Les publications des membres de notre équipe, tant que les livres en langues mandé-sud (syllabaires, livres de lecture, etc.) ne sont pas inclus.

*Journal of West African Languages*, Vol. XIX, No. 1, pp. 57-74.

Paesler, 1992 – Wolfgang Paesler. Esquisse phonologique du Beng, parler de Ouassadouougou (sous-préfecture de M'Bahiakro) (Côte-d'Ivoire). – In: Inge Egner (éd.). *Esquisses phonologiques de trois langues ivoiriennes : beng, dida, yaouré. Esquisses linguistiques ivoiriennes, 1*. Abidjan: Institut de Linguistique Appliquée – ACCT, 47 p.

### Dan

Bearth, Zemp 1967 – Th. Bearth, H. Zemp. The phonology of Dan (Santa) // *Journal of African Languages*, vol. 6, part 1, 1967, pp. 9-29.

Bolli 1973 – M. Bolli. *Analyse prosodique de quelques traits phonologiques en Dan (Blossé)*. Abidjan : S.I.L., Ms.

Bolli 1976 – M. Bolli. *Etude prosodique du Dan (Blossé)*. S.I.L./I.L.A., No. 1, Abidjan 1976, 48 p.

Bolli, Flik 1973 – M. Bolli, E. Flik. *Phonological statement: Dan (Blossé)*. Abidjan: S.I.L., 1973, 64 p.

Doneux 1968 – *Esquisse grammaticale du Dan. Documents linguistiques No. 15*, Université de Dakar, 1968.

Doneux 1968 – Jean Doneux. Notes de travail sur quelques langues de l'Ouest ivoirien // *Bulletin de l'I.F.A.N. Sér. B, Sciences Humaines, tome XXX, No. 1*, pp. 248-255.

Flik 1973 – E. Flik. *Dan tense-aspect and discours*. Abidjan: S.I.L., Ms., 60 p.

Flik 1977 – E. Flik. Tone glides and registers in five Dan dialects // *Linguistics, No. 201*, La Haye: Mouton, 1977, pp. 5-59.

Griffes 1959 – K.E. Griffes. *A Start in Gio*. Hartford.

Griffes, Welmers 1960 – K.E. Griffes, W.E. Welmers. *Gio: Structural Studies and Pedagogical Materials*. Hartford, XVII + 170 p.

### Gban

Howard 1978 – Olive M. Howard. The paragraph in Gagou (Gban) narrative // Joseph E.

Grimes (ed.). *Papers on discourse*. Dallas: Summer Institute of Linguistics, pp. 273-282.

Le Saout 1970 – J. Le Saout. Documents lexicaux en gbà: Corps humain et maladies // *Annales de l'Université d'Abidjan, Sér. H., III, 1*, 1970, pp. 115-143.

Le Saout 1972 – J. Le Saout. *Faits de dérivation nominale en Gban*. Communication présentée au 10e congrès de la S.L.A.O. Ms.

Le Saout 1976 – J. Le Saout. *Etude descriptive du Gban : phonétique et phonologie*. Paris : LACITO, 1976.

### Gouro

(Anonyme) *Vocabulaire gourou-français*. s.n., s.d. Ms.

Benoist, 1969 – J.-P. Benoist. *Grammaire gourou (groupe mandé – Côte d'Ivoire)*. Lyon, Afrique et Langage, No 3, 101 p.

Benoist, 1977 – Jean-Paul Benoist. *Dictionnaire gourou-français*. Zuénoula, 120 p.

Deluz 1973b – A. Deluz. Variations ivoiriennes sur un thème omaha // *L'Homme, vol. XIII, Cah. 3*, 1973, pp. 31-44.

Grégoire H., 1976 – H.C. Grégoire. *Étude de la langue gourou (Côte-d'Ivoire). Phonétique – Phonologie – Enquête lexicale*. Université Paris III, Thèse de IIIe cycle, 1976. 521 + 221 p.

Le Saout, 1979 – J. Le Saout. *Notes sur la phonologie du Gouro (zone de Zuénoula)*. Nice : C.E.P.L.A.N. 76 p.

Le Saout, Grégoire 1973 – J. Le Saout, H.-C. Grégoire. Un problème d'interprétation phonologique : les réalisations [w] et [ɥ] du gourou (Région de Sinfra) // *Annales de l'Université d'Abidjan. Sér. H (Linguistique), vol. 6, f. 1*, pp. 207-212.

Staniford, 1958 – L.J. Staniford. *Essai de grammaire de langue guru*. Zénoula, 54 p. Ms.

Trabi 1982 – M. Trabi. *Les constructions verbales en gourou: une première approche*. Mém. de D.E.A. Univ. d'Abidjan. 1982.

Trabi 1982 – M. Trabi. *Les relations interpersonnelles et l'usage du connectif en gourou*. Abidjan : I.L.A. Ms. 24 p.

### Mano

Beker-Donner. *Die sprache der Mano*. Graz-Wien-Köln, 1965.

Neal et al. 1946 – Vern C. Neal, William C. Sinclair, Bartholomew J. Finn, Marilyn Compton. *Beginning Mano. A course for Speakers of English*. San Francisco. Ms.  
deZeeuw, Kruah 1981 – Peter deZeeuw, Rexanna Kruah. *A Learner Directed Approach to Mano : A handbook on communication and culture with dialogs, texts, cultural notes, exercises, drills and instructions*. East Lansing : Michigan State University.

### Mwan

Bolli, Flik 1978 – M. Bolli, E. Flik. La phonologie du Muan // *Annales de l'Université d'Abidjan. Sér. H., T. XI, Fasc. 1*, 1978.  
Fleming 1995 – C.B. Fleming. *An introduction to Mona grammar*. M.A. Thesis, Univ. of Texas, Arlington, 1995, 159 p.

### Toura

Bearth 1969 – Thomas Bearth. Étude instrumentale des tons du toura (Côte d'Ivoire) // *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 24, pp. 30-43.  
Bearth 1969 – Thomas Bearth. Phrase et discours en toura // *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 25, pp. 29-45.  
Bearth 1971 – Thomas Bearth. *L'énoncé toura*. Norman (Oklahoma): S.I.L.  
Bearth 1980 – Thomas Bearth. Is there a universal correlation between pitch and information value? – In : Gunter Brettschneider, Christian Lehmann (eds.) *Wege zur Universalienforschung: Sprachwissenschaftlicher Beiträge zum 60. Geburtstag von Hansjakob Seiler*. Tübingen: Narr, pp. 124-130.  
Bearth 1986 – Thomas Bearth. *L'articulation du temps et de l'aspect dans le discours toura*. Berne: Peter Lang, 1986.  
Bearth 1987-88 – Thomas Bearth. La logique des focalisations – le cas du toura // *Mandenkan 14-15*, pp. 29-45.  
Bearth 1993 – Thomas Bearth. Constituent structure, natural focus hierarchy and focus types in Toura // *folia linguistica*, 26/1, pp. 75-94.  
Bearth 1993 – Thomas Bearth.  $\delta$ -Operationen im Toura: Frustrativ, Anti-Frustrativ und Anti-Adjazenz // Karen h. Ebert (ed.). *Studies in clause-linkage. Papers from the First Köln-Zürich Workshop*. Zürich, Universität von Zürich, pp. 5-21.  
Bearth 1993 – Thomas Bearth. Die heuristische Bedeutung des dialoglinguistischen Ansatzes in der Grammatik am Beispiel der Typologie und Verwendung der Antwortpartikeln // In: H. Löffler et al. (eds.). *Dialoganalyse IV. Referate der 4. Arbeitstagung Basel 1992. Teil 1*. Tübingen : Niemeyer, SS. 23-32.  
Bearth 1996 – Th. Bearth. The mapping of space relations in a West African highlanders' idiom // In : Petr Zima (ed.). *Space in languages*. Prague: Center for Theoretical Study. The Institute for Advanced Studies at Charles University and the Academy of Sciences of the Czech Republic, pp. 3-27.  
Bearth 1999 – Thomas Bearth. *Wɛɛn-mèèbòà wún zìzìbò-sèìkwé (A kpulu fɔ́ɔlé) [Recueil d'histoire Toura (Fascicule 1)]*. Abidjan: SIL, 44 p.

### Wan

Grégoire H. 1981 – H.-C. Grégoire. Documents pour une phonologie de la langue Wan // *Etudes linguistiques, tome III, 1 et 2*. Niamey, 1981, 36 p.  
Ravenhill 1982 – Philip Ravenhill. The Wan language // *Mandenkan*, 4, 1982, pp. 57-69.

### Yaouré

Franc, ms. – V. Frank. *Esquisse phonologique du yaouré*. S.I.L., 19 p. Ms.  
Gadou, 199? – Henri Gadou. *Quelques aspects des processus phonologiques, morphologiques et énonciatifs de la langue yaouré. Tomes I, II*. Université Paris VII, 658 p.  
Hopkins 1982 – B. Hopkins. Étude tonologique du yaouré // *Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques*, 11. Abidjan, 1982.  
Hopkins 1987 – B. Hopkins. *Le système aspecto-modal du yaouré*. Abidjan: S.I.L.-I.L.A., No. 7, 1987.  
Hopkins 1986 – B. Hopkins. Présentation et analyse d'un conte yaouré // *Annales de l'Université d'Abidjan, Sér. J., Tome IV*, 1986.  
Hopkins 1987 – B. Hopkins. *Aperçu sur le système pronominal du yaouré*. Abidjan: S.I.L.-I.L.A., No. 8, 1987.

Lautenschlager 1992 – Frank Lautenschlager. Esquisse phonologique du Yaouré, parler de Zégata (sous-préfecture de Bouaflé) (Côte-d’Ivoire). – In: Inge Egner (éd.). *Esquisses phonologiques de trois langues ivoiriennes : beng, dida, yaouré. Esquisses linguistiques ivoiriennes, 1*. Abidjan: Institut de Linguistique Appliquée – ACCT, 41 p.